

Vous pourrez de nouveau naviguer sur le canal de Nantes à Brest à partir du mois d'avril

Par [cecile.rossin](#) Publié le 1 Mar 21 à 18:21

Le Département de Loire-Atlantique annonce que "sous réserve d'une évolution des conditions sanitaires", la navigation sur le canal de Nantes à Brest sera rouverte en avril 2021.



La navigation sur le canal de Nantes à Brest, tout au moins pour la partie Loire-Atlantique, sera de nouveau possible à partir d'avril 2021. (©Eclaireur/Cécile Rossin)

Si la **crise sanitaire liée à la Covid-19** ne vient pas à nouveau tout bouleverser (par un reconfinement généralisé notamment), les **plaisanciers** pourront de nouveau **naviguer** en toute sécurité **sur le canal de Nantes à Brest à partir du mois d'avril 2021**.

Le **Département de Loire-Atlantique**, propriétaire de cet ouvrage, précise les dates d'ouverture à la navigation selon les secteurs et rappelle les conditions pour franchir une écluse et les règles de navigation.

Dates d'ouverture à la navigation selon les secteurs

- Entre Nort-sur Erdre et Guenrouët (écluse de Quiheix à Nort-sur-Erdre et écluse de Melneuf à Guenrouët) : navigation autorisée à partir du **vendredi 30 avril**.
- Entre Guenrouët et Fégréac (écluse de Melneuf à Guenrouët et écluse des Bellions à Fégréac) : navigation autorisée à partir du **vendredi 2 avril**.
- Entre Fégréac et Saint-Nicolas-de-Redon (écluse des Bellions à Fégréac et écluse de la digue à Saint-Nicolas-de-Redon) : navigation autorisée à partir du **mercredi 12 mai**.

Franchir les écluses, le mode d'emploi

De Quiheix (Nort-sur-Erdre) à La Digue (Saint-Nicolas-de-Redon), les conditions de passage aux écluses sont les suivantes :

- Le passage en libre-service est interdit. Les plaisanciers sont systématiquement accompagnés par un éclusier à toutes les écluses.
- Le service est assuré par du personnel en poste ou en accompagnement à toutes les écluses en fonction des périodes et des horaires.
- Horaires de passages aux écluses du lundi au dimanche : de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h30 (excepté le vendredi jusqu'à 18h45). Sous réserve de la levée du couvre-feu actuellement en vigueur.
- Pour limiter l'attente aux écluses, communiquez au plus tôt votre passage, au plus tard à 16h la veille de la navigation souhaitée en semaine ; jusqu'au vendredi midi pour les week-ends : 02 40 79 47 56 ou 06 48 66 40 70.

Des ouvrages restaurés, d'autres construits pendant l'hiver

Comme chaque année, le Département de Loire-Atlantique a profité de la saison hivernale pour entreprendre des travaux sur les ouvrages liés au canal de Nantes à Brest. Tout au moins sur la section dont il est propriétaire, entre Nantes et Saint-Nicolas-de-Redon.

Celle-ci comprend **18 écluses** et permet de parcourir 95 km en empruntant d'abord l'Erdre. Elle comporte au total pas moins de **300 ouvrages** (barrages, écluses, souterrains, arcades, ponceaux, aqueducs, siphons, vannes...) qui doivent être entretenus.

Parmi les travaux réalisés cet hiver figure la restauration des portes d'écluses de Bougard, à Blain, et de Melneuf à Guenrouët (174 000 €). La restauration des vantaux des écluses de la Touche à Guenrouët, et du Terrier à Blain a quant à elle nécessité un investissement de 200 000 €.

Des nouveaux pontons d'accostage à Héric, Saffré et Nort-sur-Erdre

Des pontons d'accostage ont aussi été construits ou réparés à Héric, Saffré et Nort-sur-Erdre pour un montant de 530 000 €.

Par ailleurs, des travaux de débroussaillage – entre autres – ont été réalisés à la Tindière (Nort-sur-Erdre) et aux barrage de Vioreau (Joué-sur-Erdre) et de la Provostière (Riaillé) par les associations d'insertion Aire et Eli.

Rappel des conditions de navigation : avant le départ, pensez à consulter les avis aux usagers disponibles sur www.loire-atlantique.fr/navigation-canal-nantes-brest pour connaître les conditions de navigation.